

Chez les Eleveurs de Bovins race Jersey

M. R.G. Davidson à la présidence

L'assemblée annuelle des membres du Club Canadien des Eleveurs de bovins race Jersey vient d'être tenue à Toronto. Les principales questions discutées furent la vente du lait. Il est un certain nombre de distributeurs qui ajoutent de la crème au lait pour l'enrichir. Les éleveurs de Jerseys, avec raison, s'opposent à cette pratique et désirent que le Gouvernement prohibe cette coutume.

D'après les chiffres présentés par M. James Bremner, le secrétaire de l'Association, les vendeurs de lait utilisant la marque de commerce "Jersey" est passée, au cours de l'année, de 93 à 164.

Bien que l'année 1933 fût considérée comme une année record pour le contrôle laitier officiel, les chiffres de 1934 dépassent de 33,2%, ceux de l'année précédente, soit dit en passant que les vaches qualifiées au Livre d'Or pour 1934 sont au nombre de 1376, chiffres à rapprocher de 1,087 pour les douze précédents mois. "Tenant compte des circonstances actuelles, personne, dit le secrétaire, n'aurait pu espérer un tel succès."

L'effectif de l'association canadienne est actuellement de 1259 membres, 371 nouveaux éleveurs dont plusieurs de la province de Québec, dû à l'excellent travail de propagande que poursuit avec méthode M. L. V. Parent B.S.A. dans les comités de la province.

Il ressort du rapport fourni par le secrétaire que la province d'Ontario figure pour 50% des affaires de l'Association.

L'état financier adopté accuse un encaisse de \$2,271.92.

Adressant la parole aux éleveurs, le roi des éleveurs de bovins Jerseys, au pays, M. D. O. Bull de Brampton, Ont. déclara que pour faire une saine propa-

gande de la race, il fallait particulièrement représenter combien la livre de gras est produite économiquement avec des vaches Jersey.

M. le directeur général des fermes expérimentales canadiennes, le Dr E. S. Archibald déclarait un peu plus tard aux éleveurs qu'il n'entretient personnellement aucun doute quant aux aptitudes laitières excellentes de la vache Jersey. "C'est la race bovine qui produit la livre de gras le plus économiquement de toutes les races connues au pays."

Comme il est très difficile et surtout très dispendieux de faire faire un dessin du type modèle de la race, les éleveurs ont convenu d'adopter comme type modèle des femelles la célèbre vache Brampton Basilua, dont le record de production extraordinaire fût publié dans les colonnes de ce journal l'automne dernier. Puis comme type modèle du mâle, on utilisera la photographie du taureau Fern's Wexford Noble. M. R. G. Davidson de North Hatley, Qué., président de la Commission provinciale d'Industrie laitière, éleveur de Jerseys, et vice-président de l'Exposition de Sherbrooke a été élu président du club Canadien des Eleveurs de Jerseys. M. W. H. Miner a été élu directeur pour la province de Québec.

M. James Bremner de Frédérickton N. B., continue de remplir les fonctions de secrétaire et M. L.-V. Parent de Lennoxville continuera le travail de propagande dans notre province, travail qui a déjà été couronné de beaux succès, car les adhésions à la race Jersey, même parmi l'élément canadien-français se font davantage nombreuses. Soixante-dix taureaux se sont qualifiés au livre d'Elite cette année, soit une augmentation de 27,3% sur le nombre de mâles qualifiés l'année précédente.

L'oeuvre agricole d'un curé gradué d'un college d'Agriculture

Hanmer, Ontario, lisons-nous dans un journal de Sudbury, est une de ces paroisses des régions minières de l'Ontario nord où le sol n'est pas d'une richesse comparable à nos belles terres de la vallée du St-Laurent. La description qu'on nous en donne, en fera mieux juger: "C'est un sol très léger, une légère couche de terre sur du roc yif. Si les cultivateurs labourent trop profondément ils ramènent le sable sur la couche extérieure et ruinent alors leurs fermes. Les engrais chimiques pénètrent dans le roc et ne donnent aucun résultat. Toutes les méthodes d'engraisement du sol enseignées au Collège d'Agriculture de Guelph, Ont. ne sont d'aucune utilité à la région et les façons culturales qui, dans d'autres districts, donnent de merveilleux résultats, sont une faillite complète lorsque mises en pratique sur les fermes de la paroisse de Hanmer".

Celui qui nous fournit ces renseignements n'est autre que le curé de l'endroit, M. l'abbé Lionel Séguin, docteur en Droit Canon du Collège Angélique de Rome, et gradué du Collège d'Agriculture de Guelph, fils de M. G. W. Séguin, ancien trésorier de la ville d'Ottawa, cette famille figurant au nombre de nos familles canadiennes-françaises les plus distinguées.

M. l'abbé Séguin, curé de Hanmer, exploite une ferme assez grande située

au troisième rang de la paroisse sur la route nationale Capreol-Sudbury. Si vous allez lui demander pourquoi, outre les exercices de son ministère, il s'intéresse aussi activement à l'agriculture, il vous répondra ainsi: "Je crois qu'un curé d'une paroisse agricole ne doit pas se contenter, lorsqu'il en a la santé et les moyens, d'être le père spirituel de ses paroissiens, mais il doit être également l'âme dirigeante du progrès agricole de sa paroisse."

Et il ajoutera qu'en travaillant lui-même sur sa ferme, il ne fait que suivre l'exemple de Notre Très Saint Père Pie XI qui s'intéresse sérieusement à l'exploitation de la ferme de 136 acres qu'il possède près de Bargerini, sa résidence d'été.

"Father Séguin", comme on l'appelle chez nos concitoyens de langue anglaise, acheta la ferme qu'il cultive scientifiquement en 1930. Hanmer à cette époque était la paroisse la plus arriérée de la région au point de vue agricole bien que cette région fût colonisée depuis un bon nombre d'années. Le sol très pauvre ne donnait pas de récoltes et l'industrie laitière y était encore ignorée.

C'est à ce moment que le curé Séguin commença à faire plusieurs expériences, à réunir les cultivateurs, les encourager

(suite à la page 86)

Les éleveurs en Congrès à Québec

La Société générale des éleveurs compte 911 membres dans la province de Québec. C'est une fédération de plusieurs sociétés d'élevage bien organisées et qui surveillent de près leurs intérêts. Les principales sociétés affiliées sont: la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens, qui compte 29 membres, soulignons une augmentation de cinq éleveurs en 1934; la Société des Eleveurs de chevaux Percherons, avec 58 membres; les Eleveurs de Moutons, 308 membres et en dernier, les Eleveurs de Porcs, avec un effectif de 240 sociétaires.

Si l'affiliation de la Société des Eleveurs de Renards est acceptée par l'exécutif, nous pourrions ajouter du coup six à sept mille membres à la Société Générale des Eleveurs de Québec. Qui vivra verra.

Ce qui importe pour le présent c'est de souligner le fait que les membres de ces sociétés pratiquent l'élevage d'animaux pur sang, de ce seul fait ils passent au rang de l'élite de notre classe agricole, et c'est en leur décernant ce joli compliment que l'hon. M. Adéard Godbout a salué ces congressistes, jeudi dernier, au goûter de famille qui a clôturé trois grosses journées d'étude de problèmes d'élevage et agricoles de haute importance pour les races bovine, porcine et chevaline et ovine en particulier et pour le progrès de notre agriculture en général.

Je ne puis, pour cette semaine entrer dans les détails des rapports qui ont été soumis et adressés. Je ne veux pas me mettre à sec d'un seul trait. D'ailleurs rapport d'opération implique surtout le passé, l'avenir importe peut-être plus. Cependant certains actes posés dans le passé ont leur influence sur l'avenir. Dans cet ordre d'idées, nous insisterons plus particulièrement aujourd'hui, en attendant de revenir sur les détails, sur trois initiatives qui auront pour résultat de favoriser l'essor de l'élevage du porc, de chevaux et de bovins Canadiens.

LE CHEVAL CANADIEN

Le cheval le plus fréquemment demandé, nous disent de gros commerçants de chez nous, est un animal d'utilité générale, assez agile, fort et résistant au travail, et pesant aux environs de 1200 à 1400 livres. Les demandes pour de bonnes juments du même type, pesant 1300 livres, sont constantes et nombreuses. La difficulté en ce moment c'est de ne pas pouvoir trouver suffisamment de ces bonnes bêtes pour satisfaire la clientèle.

L'an dernier, la question de procéder au choix et à l'enregistrement des juments de portion de sang canadien fût discutée longuement et sérieusement. Il y eut de l'opposition pour d'excellentes raisons, toutefois le projet fût adopté en principe, mais il n'a pas été mis à exécution au cours de l'année, bien que le comité exécutif de la société l'ait définitivement adopté à une assemblée qui eût lieu le 3 juillet, et que de son côté l'hon. M. Godbout ait approuvé l'initiative et consenti à défrayer les dépenses d'inspection de ces juments, par les techniciens désignés, pourvu que ce travail n'excède pas deux mois par année.

La Société des Eleveurs de chevaux Canadiens a confirmé sa décision de procéder à ce choix en 1935, et cette fois-ci, à l'unanimité, puisque les dissidents du congrès de 1934, après avoir étudié le projet de nouveau, son bien fondé et ses bonnes conséquences sur

l'expansion de l'élevage de bons chevaux Canadiens en ont admis l'à-propos.

Le congrès a ratifié les décisions des directeurs et afin de pouvoir contrôler la vente des juments Canadiennes, enregistrées de façon à les diriger où l'on pourrait les employer pour fin d'élevage, qu'un travail serait fait dans le but de localiser toutes les juments enregistrées actuellement dispersées dans la province et encore inconnues de la direction de la Société.

De concert avec les agronomes, le recensement des chevaux Canadiens pur sang, enregistrés ou non, a été fait. Sauf quelques éleveurs dont les rapports ne sont pas reçus, on peut dire qu'il y a dans la province, 221 sujets Canadiens pur sang dont 173 sont enregistrés.

Il est donc convenu que la société mettra son projet à exécution en 1935, qui consiste à enregistrer les juments de portion de sang Canadien, pour les accoupler si possible à de bons étalons de race pure.

Il est admis que la race se multipliera plus vite ainsi, et de plus d'après l'avis de M. J. J. Gautreau, en choisissant ces bonnes juments avec discernement il y aura lieu d'améliorer le poids de nos chevaux Canadiens, ce qui aurait pour effet de les rendre davantage populaires.

L'ENREGISTREMENT SUPÉRIEUR DES PORCS D'ÉLEVAGE

Les éleveurs de porcs ont étudié plusieurs questions qui les concernent particulièrement. Notre élevage porcin est à la hausse, si l'on en juge par les statistiques de notre cheptel, aussi par les rapports de classification des porcs de marchés qui nous sont soumis par Ottawa, tous les mois. Cette recrudescence de l'élevage porcin ne saurait être attribuable à d'autre cause que l'état favorable du marché depuis plus d'une année.

Il ressort des judicieuses remarques que faisait aux éleveurs M. Adrien Morin, qu'il manque un peu d'équilibre, chez nous, entre la production laitière et celle du porc. Sur plusieurs fermes on trouve de gros troupeaux laitiers où il n'y a pas suffisamment de bonnes truies d'élevage. Il importe que nous exploitions nos porcheries d'une façon plus rationnelle et que nous maintenions un nombre assez régulier de bonnes truies d'élevage, de manière à être constamment en état d'alimenter notre marché. Il faut de plus produire sur la ferme de quoi nourrir les cochons sans toujours aller chez le marchand d'engrais alimentaires. C'est le seul recours qui soit laissé au cultivateur pour exploiter sa porcherie avec économie et réaliser des bénéfices ou du moins attacher les deux bouts, même si les prix sont bas.

Mais il nous faut également garder des truies et des mâles qualifiés pour engendrer des sujets qui répondent à la demande du commerce, engraisant vite, et sans qu'il en coûte trop cher. C'est dans le but de former au pays une classe de reproducteurs d'élite que l'enregistrement supérieur a été institué.

Plusieurs fermes expérimentales possèdent des truies qualifiées à cet enregistrement spécial, ainsi que quelques éleveurs, dont M. Amédée Béliveau, de Ste-Monique de Nicolet, qui a obtenu cette année le plus haut pointage pour les porcs nés de ces truies et expédiés sur le marché, de tous les éleveurs du Canada.

Le Ministre de l'Agriculture de Québec, en coopération avec le Service fédé-

(suite à la page 85)